Ecohabitants, suivez le guide !

jeudi 4 mars 2010, par lpe

Savez-vous qu'en France **les constructions sont responsables du quart des rejets de gaz à effet de serre et consommatrices de près de la moitié de l'énergie** ? Un constat qui conduit à positionner le logement comme une des priorités nationales dans la prise en

compte du changement climatique et pour lequel chacun peut contribuer concrètement.

Oui, mais comment ? Quelles habitations sont concernées ? Quels sont les travaux à entreprendre ? Quels matériaux choisir ? Pour quel résultat ? Autant de questions qui vont désormais pouvoir trouver réponses grâce au **Guide de l'écohabitant**.

Porté conjointement par **5 associations régionales** reconnues en matière d'écohabitat (ACEVE – initiateur du projet -, Charente Nature, Défi Energies 17, Fourmis'Colos et TerreHabitat), **financé par la Région et l'ADEME** et conçu par l'Agence Vibrato, ce document d'une centaine de pages dispense à la fois conseils et bonnes adresses. Il informe sur les façons d'améliorer l'efficacité énergétique de sa maison et ainsi réaliser des économies substantielles sur ses factures.

130 professionnels de confiance

Souvent, avant de penser à investir dans de nouveaux équipements énergétiques, il apparait plus efficace de s'intéresser à **réduire ses besoins**, surtout dans les habitations construites avant 1975, très énergivores. Un conseil de bon sens pourtant parfois occulté par des entrepreneurs trop opportunistes. Une bonne raison de se reporter à l'annuaire des professionnels recommandés par leurs clients. **130 contacts ont été sélectionnés sur les 4 départements dans différents corps de métier** : études, gros œuvre, lots techniques, aménagements et finitions, aménagements extérieurs, matériels et matériaux. Cet annuaire est amené à s'enrichir au fil du temps. Vous pouvez également découvrir ces professionnels sur le site www.ecohabitant.fr.

Guide en vente 5 € auprès des 5 associations

Sophie Guitonneau